Victis Medical
MÉDECINS-CONSEILS AU SERVICE DES VICTIMES

GUIDE VICTIS MEDICAL · 01

Comment organiser votre dossier avant une expertise médicale ?

UNE MÉTHODE EN SIX ÉTAPES

Créez un dossier central qui vous suivra partout

Une méthode simple suffit pour disposer d'un dossier clair, organisé et facile à consulter.

01
Réunissez
Centralisez tous les documents utiles au même endroit

02
Répartissez
Regroupez-les dans les cinq catégories présentées ci-dessous

03
Classez chronologiquement
Du plus ancien au plus récent pour suivre l'évolution de votre situation

04
Numérotez
Ajoutez un sommaire et un numéro à chaque pièce pour la retrouver facilement

05
Conservez
Gardez vos originaux et préparez une copie si nécessaire

06
Mettez à jour
Ajoutez et classez chaque nouvelle pièce dès sa réception

LES CINQ CATÉGORIES

Donnez une place claire à chaque document

Vous n'avez pas à tout réunir. Chaque situation est différente.
Commencez avec les documents dont vous disposez, puis complétez progressivement votre dossier avec les documents qui vous concernent.

PARCOURS DE SOINS

Votre dossier médical

- ☐ Certificat médical initial
- ☐ Comptes rendus d'hospitalisation
- ☐ Comptes rendus des consultations du médecin traitant
- ☐ Imagerie : comptes rendus et images, sur support ou via un accès numérique
- ☐ Ordonnances et traitements en cours
- ☐ Suivi psychologique : comptes rendus ou attestations
- ☐ Comptes rendus et plans de traitement dentaires
- ☐ Autres documents utiles sur votre état de santé
- ☐ Comptes rendus des urgences
- ☐ Comptes rendus opératoires
- ☐ Comptes rendus des consultations spécialisées
- ☐ Résultats des examens complémentaires : analyses, tests, etc.
- ☐ Rééducation : relevés de séances et comptes rendus
- ☐ Relevés des soins infirmiers
- ☐ Certificat de consolidation

DÉMARCHES ET PROCÉDURE

Votre dossier administratif

- ☐ Pièce d'identité
- ☐ Courrier indiquant la date, l'heure et le lieu de l'expertise
- ☐ Échanges avec les assureurs et les autres intervenants
- ☐ Notifications des organismes et de l'employeur
- ☐ Rapports d'expertise médicale antérieurs
- ☐ Notes, rapports et observations après l'expertise
- ☐ Offres et propositions d'indemnisation
- ☐ Autres documents liés aux démarches ou à la procédure

VIE QUOTIDIENNE

Votre dossier personnel

- ☐ Vos doléances écrites
- ☐ Attestations de vos proches
- ☐ Photos de l'accident, des lésions, des cicatrices et de leur évolution
- ☐ Justificatifs de vos activités sportives, culturelles ou associatives
- ☐ Justificatifs d'arrêt ou d'adaptation de vos activités et loisirs
- ☐ Autres documents montrant les conséquences sur votre vie

ACTIVITÉ ET TRAVAIL

Votre dossier professionnel

- [] Arrêts de travail et attestations de paiement des indemnités journalières
- [] Avis d'imposition et justificatifs de revenus à comparer
- [] Reprise, temps partiel thérapeutique, poste aménagé, reclassement ou inaptitude : justificatifs
- [] Attestation de l'employeur sur le poste et les difficultés rencontrées
- [] Indépendants : documents comptables montrant l'évolution de l'activité
- [] Bulletins de salaire avant et après le dommage
- [] Avis du médecin du travail
- [] Justificatifs des pertes de revenus et autres conséquences professionnelles
- [] Justificatifs des primes, heures supplémentaires ou perspectives professionnelles perdues

DÉPENSES ET INDEMNISATION

Votre dossier financier

SOINS ET MATÉRIEL

Dépenses de santé

- [] Factures de soins restés à votre charge
- [] Factures de pharmacie, de matériel médical et d'appareillage
- [] Décomptes de remboursement : Assurance maladie et complémentaire santé
- [] Devis des soins futurs envisagés

TRANSPORTS ET SÉJOURS

Déplacements liés aux soins

- [] Transports : billets et factures (train, bus, taxi, transport sanitaire…)
- [] Déplacements en véhicule personnel : dates et trajets
- [] Justificatifs de péage et de stationnement
- [] Factures d'hébergement pour les soins ou l'expertise
- [] Justificatifs des rendez-vous liés aux déplacements

AUTONOMIE

Aide humaine et services

- [] Factures d'aide à domicile, de garde d'enfants, de ménage ou de livraison
- [] Aide rémunérée : contrats, fiches de paie ou déclarations
- [] Aide des proches : jours, horaires et tâches effectuées

ADAPTATIONS

Logement, véhicule et équipements

- [] Devis et factures d'aménagement du logement
- [] Devis et factures d'adaptation ou de remplacement du véhicule
- [] Factures des équipements facilitant l'autonomie
- [] Documents techniques et préconisations d'adaptation

VOTRE PROCÉDURE

Indemnisation et paiements

- [] Justificatifs des provisions et indemnités reçues
- [] Justificatifs des frais de vos proches liés à votre situation
- [] Justificatifs des aides et prestations reçues pour le handicap ou la perte d'autonomie
- [] Preuves de paiement des sommes restées à votre charge

CONSEIL VICTIS MEDICAL

Avant l'expertise, transmettez votre dossier à **votre médecin-conseil**.
Celui-ci pourra ainsi l'étudier, identifier les éléments importants et préparer avec vous les points à exposer.

Complétez votre préparation sur notre site www.victismedical.fr

- Comment récupérer votre dossier médical ?
- Rédigez vos doléances avant l'expertise
- Attestation de vos proches : comment la rédiger ?